



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18/09/2020

L'Union européenne signe avec Sanofi-GSK un contrat de précommande de vaccins contre la Covid-19

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et **Clément Beaune**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes, se félicitent de la signature par la Commission européenne d'un accord de précommande de 300 millions de doses du vaccin contre la Covid-19 en cours de développement par Sanofi et GSK.

Le vaccin développé par Sanofi et GSK, produit en Europe et notamment en France, pourrait être disponible dans le courant de l'année 2021. Cependant il ne sera mis à disposition qu'à condition de remplir les critères exigeants de sûreté et d'efficacité imposés par les autorités de réglementation sanitaire.

Cet accord s'inscrit au cœur de la stratégie européenne de précommandes de vaccins contre la Covid-19. Cette stratégie a pour objectif le développement et la mise à disposition rapide de candidats vaccins sûrs et efficaces. Pour cela l'Union européenne accompagne la recherche menée par différents laboratoires, afin de maximiser nos chances de trouver un vaccin sûr et efficace parmi ces divers candidats.

La France a été l'un des pays à l'origine de l'Alliance inclusive pour un vaccin. Elle est engagée aux côtés de ses partenaires européens pour soutenir un accès juste et équitable aux vaccins contre la Covid-19, dans les meilleures conditions de sécurité pour les populations.

La stratégie européenne intervient en effet au bénéfice de la population de tous les Etats membres de l'Union, qui auront chacun la possibilité de commander des doses sur la base des différents accords. Cette démarche européenne s'inscrit dans une ambition plus globale, au service de la recherche et du développement d'une solution contre la pandémie du nouveau coronavirus qui affecte le monde entier.

L'Union européenne vient de franchir un pas décisif dans les discussions avec Sanofi-GSK, lui permettant d'envisager un contrat de réservation de 300 millions de doses du vaccin contre le SARS-CoV-2 que le laboratoire est en train de développer et qui sera produit sur le sol européen.

Ce futur contrat permettra à chaque Etat-membre de l'Union européenne de commander à des conditions avantageuses le vaccin, une fois que celui-ci aura apporté suffisamment de preuves de son efficacité et de l'absence d'effets secondaires.

Cabinet d'Olivier Véran

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Clément Beaune

secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)